



La coopération décentralisée en faveur de l'eau et de l'assainissement : enjeux et outils pour agir

Guillaume Aubourg
programme Solidarité Eau
www.pseau.org



programme Solidarité Eau



Mission fondatrice

- **Notre objectif général:** une dynamique de réseau pour améliorer l'accès à l'eau et à l'assainissement dans les pays en développement (ODD 6)
- **Notre mission :** accroître et améliorer la qualité des initiatives locales de coopération internationale dans le domaine de l'eau et de l'assainissement
- **Notre champ d'intervention:**
 - . L'eau potable à usage domestique
 - . L'assainissement liquide
 - . L'articulation entre les services essentiels



Un réseau international et multi-acteurs

Le pS-Eau **est et anime** un réseau international et multi-acteurs

ouvert à tous les organismes et individus

qui interviennent dans les secteurs de l'**eau potable**, de l'**assainissement** pour des actions de **solidarité**

45 000 correspondants représentant la diversité des acteurs du secteur



Historique

- Le programme Solidarité Eau a été créé en **1984**, lors d'un **sommet des ministres européens**, sous l'impulsion d'Huguette Bouchardeau, alors ministre française de l'Environnement, afin de répondre au défi de la **décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement (Diepa)**.
- L'objectif affiché était de **soutenir des initiatives locales françaises de coopération internationale** dans le domaine de l'eau et de leur conférer une cohérence d'ensemble. Le programme a été soutenu par les pouvoirs publics français, le **ministère des Affaires étrangères** en premier lieu, mais aussi le **ministère en charge de l'Environnement**, ainsi que celui de l'Emploi et de la Solidarité.
- Dans les dernières années, la solidarité internationale dans le domaine de l'eau et de l'assainissement n'a cessé de s'accroître et les enjeux ont évolué, passant de la simple réalisation d'un point d'eau dans les années 1980 à la définition, aujourd'hui, de modes de gestion de systèmes de production d'eau potable qui associent usagers, collectivités locales et opérateurs privés. Depuis **38 ans**, le pS-Eau **accompagne cette dynamique**, et s'est adapté aux besoins en développant aussi des activités de **veille scientifique**, de **capitalisation**, et de **productions d'outils méthodologiques** directement applicables sur le terrain.



Historique (suite)

- Dans les années 2000, le pS-Eau a fortement contribué aux débats et à la mobilisation pour le vote de la **loi Oudin-Santini pour le 1% solidaire pour l'eau**. Il continue depuis à accompagner les initiatives qui se font dans ce cadre, et à promouvoir la création de dispositifs similaires (1% Energie, 1% déchets).
- Les actions menées par le programme Solidarité Eau sont inspirées par **une éthique**, figurant dans la **charte du pS-Eau**. Cette éthique a été impulsée par **Stéphane Hessel**, qui fut président de l'association à son origine.



La Charte du pS-Eau

L'adhésion au pS-Eau relève d'un engagement en faveur de l'amélioration des conditions d'accès à l'eau potable et à l'assainissement pour tous, ainsi que de l'environnement dans lequel vivent les populations les plus démunies.

Ainsi, les adhérents au pS-Eau partagent tous un ensemble de valeurs et d'objectifs communs :

- **Susciter** l'implication et l'organisation des usagers pour une meilleure maîtrise et un meilleur accès à la ressource en eau
- **Favoriser** la formation et la sensibilisation à la protection et à la préservation de la qualité de l'eau
- **Participer** à l'élaboration et au développement de programmes innovants en faveur de l'accès pour tous à une eau saine
- **Faciliter** le financement de programmes et projets en faveur des populations les plus pauvres
- **Organiser** la concertation entre les acteurs impliqués sur une même thématique ou une même zone géographique
- **Promouvoir** la coopération dans le domaine de l'eau auprès des instances de décisions et du grand public
- **Proposer** l'adoption de cadres institutionnels garants d'une pérennité d'accès à l'eau pour tous.

La diversité des initiatives de coopération internationale est une richesse que seule une large concertation peut enrichir et mettre en valeur.



L'équipe en 2023

- Une équipe pluridisciplinaire de 19 personnes en France (dont l'animateur du réseau CICLE) et 4 animateurs de plateformes pays (Madagascar, Burkina Faso, Sénégal, Liban).
- Siège à Paris et désormais 5 antennes en région : Lyon, Montpellier Toulouse, Nancy, Bordeaux (2022). Pour des accompagnements de proximité et des partenariats à l'échelle des territoire (région, agences de l'eau, RRMA, métropoles).
- Hébergement du réseau CICLE (1% énergie).



Les référents géographiques en 2023

Réseau **Madagascar** Liana Rajaonary rajaonary@pseau.org

Réseau **Burkina Faso** Perrine Bouteloup, perrine.bouteloup@pseau.org

Réseaux **Mali et Niger** Guillaume Aubourg aubourg@pseau.org


Réseaux, **Togo** Philippe Mouton mouton@pseau.org

Réseau **Bénin**, Ana Sanchez ana.sanchez@pseau.org

Réseaux **Maroc Liban** Mélodie Boissel melodie.boissel@pseau.org

Réseau **Sénégal** / gestion intégré des ressource en eau Irvina Parrel parrel@pseau.org

Réseaux **Cameroun, Asie du Sud Est** Marie Zerbo zerbo@pseau.org



Les 3 grandes activités du pS-Eau

Production de connaissance


Appui-conseil

Mobilisation plaidoyer

Production de connaissance

Améliorer l'accès à la connaissance et la compréhension des enjeux du secteur de l'eau potable et de l'assainissement

- Assurer une veille sur les enjeux, les besoins et les attentes du secteur.
- Approfondir les connaissances sur le secteur et s'ouvrir aux thèmes connexes (adaptation au changement climatique, gestion des ressources en eau, synergie avec d'autres services tels que l'énergie, les déchets, etc.).
- Contribuer aux débats internationaux.



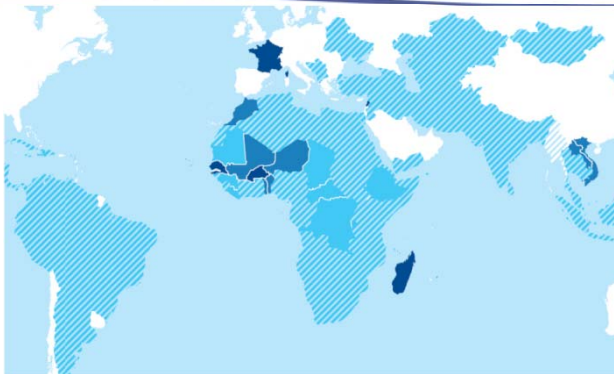
Appui-conseil

Accompagner les acteurs de coopération à répondre efficacement aux enjeux des pays en développement

- Mettre à disposition des acteurs de l'information et des outils ciblés et actualisés pour faciliter le montage, le financement et le suivi des projets.
- Organiser des ateliers et formations en fonction des besoins des acteurs, en partenariat avec les réseaux régionaux multi-acteurs (RRMA).
- Proposer un accompagnement sur-mesure à tous les acteurs impliqués ou souhaitant s'impliquer dans le domaine.
- Animer des espaces de dialogue dans les pays de concentration de la coopération française.



Espaces de dialogue dans les pays de concentration de la coopération française



4 plateformes pays existantes avec une animation locale dans le pays : **Madagascar, Burkina Faso, Sénégal et Liban**
 + 2 nouvelles plateformes pays à partir de 2023 : **Bénin et Togo**

5 pays ou régions focus complémentaires : Mali, Maroc, Niger, Liban, Asie du Sud-Est (Cambodge, Laos, Vietnam, Myanmar)

Veille approfondie sur 5 pays : Haïti, Cameroun, Mauritanie, Tchad, Tunisie

Une attention sur tous les autres pays moins avancés, à faible revenu et à revenu intermédiaire tranche inférieure

Mobilisation

Produire des outils d'information et animer des débats pour accroître la mobilisation des acteurs locaux

- Sensibiliser les acteurs locaux aux enjeux de la solidarité internationale pour l'EAH et les encourager à s'engager en mettant à disposition des outils ciblés.
- Partager l'expérience française de la coopération décentralisée et du 1% eau.
- Poursuivre un plaidoyer sur la place de l'eau dans les politiques de développement de l'Union européenne.
- Encourager le rapprochement entre les mécanismes de solidarité des 1% eau – énergies – déchets.



Des outils de référence

www.pseau.org/fr/nos-publications-referance

Des Guides méthodologiques



Des outils de sensibilisation



Des guides techniques



Des guides « pays »



Des fiches Pays




pS-Eau

Un centre de ressources


www.pseau.org

Un Atlas
des actions
eau et
assainissement




3 350
actions en ligne

Un Annuaire
des acteurs
eau et assainissement



50 000
organismes
référéncés

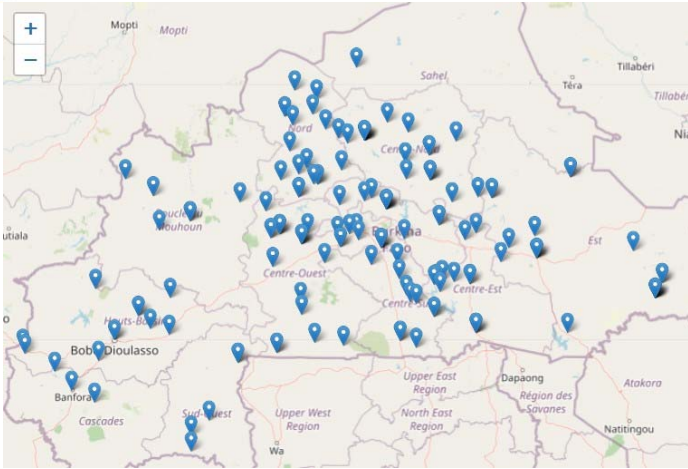
Une base biblio
des documents
eau et assainissement



8 000
documents disponibles

pS-Eau

Annexe – utilisation de l’atlas en ligne



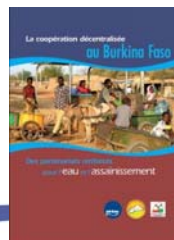
Géolocalisation projets Burkina Faso depuis 2019

Les publications du pS-Eau

- Des guides méthodologiques pour le montage technique et financier



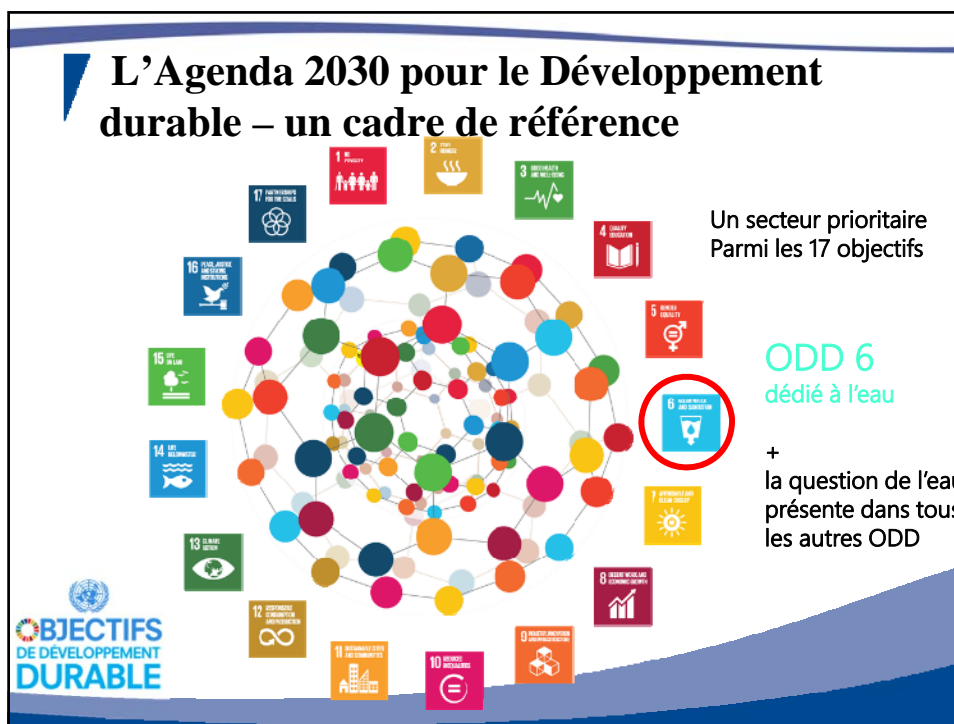
- Des focus pays pour capitaliser et partager les expériences



Pourquoi Agir

Malgré plusieurs décennies de mobilisation

- **1 habitant sur 4** consomme de l'eau non potable
- **1 habitant sur 3** ne dispose pas d'un assainissement approprié
- **2 millions de décès chaque année** dus à l'insalubrité de l'eau et au manque d'assainissement et d'hygiène
- Une situation dramatique en termes de **santé publique et de développement**
- **Un enjeu fort pour collectivités locales** – décentralisation et compétences transférées difficiles à exercer (Sahel, zone rurales)



La France se mobilise

Des engagements politiques réaffirmés :

- 2010 AG ONU reconnaissance droit à l'eau et Asst.
- Loi d'orientation et de programmation relative à la politique de dvt et de solidarité internationale (LOP DSI 2014).
- Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID 8 février 2018)
- Stratégie eau internationale de la France (2019)
- Et du cadre de référence sectoriel de l'AFD (CIS Eau 2019-2026), ré-équilibre vers le monde rural en Afrique de l'ouest
- Cigid Sahel et feuille de route.
- Loi programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales (2021).



Plus d'APD via Collectivités et Ong (10% en fin de quinquennat).

Un cadre juridique sécurisé

- **La loi du 6 février 1992** offre la possibilité aux CL françaises de nouer des partenariats avec des CL étrangères et de soutenir leurs projets dès lors qu'il y a signature d'une convention dans le respect des engagements internationaux de la France.
- **La loi Thiollière en 2007** L'action internationale une compétence à part entière des collectivités et permet une grande liberté d'initiative (notamment en cas d'urgence), sur budget général.
- **La loi Oudin-Santini, depuis 2005**, favorise l'engagement des collectivités dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement. Sur budget annexe.
Elargissement à l'énergie (amendement Pintat 2006)
- **Loi d'orientation et de programmation relative à la politique de dvt et de solidarité internationale** (LOP DSI 2014). Déchets

programme Solidarité Eau

Des cibles élargies, des objectifs renforcés

Cible 6.1 D'ici à 2030, permettre un **accès universel et équitable** à une **eau potable salubre et abordable pour tous**.

Cible 6.2 D'ici à 2030, permettre un **accès à un assainissement et à une hygiène convenables et équitables pour tous** et **mettre un terme à la défécation en plein air**, en prêtant une **attention particulière aux besoins des femmes, des filles et des personnes vulnérables**.

Cible 6.3 D'ici à 2030, **améliorer la qualité de l'eau** en réduisant la pollution, en éliminant les dépôts de déchets et en diminuant les émissions de produits chimiques et de matières dangereuses, **en réduisant de moitié la proportion d'eaux usées non traitées** et **en augmentant sensiblement le recyclage et la réutilisation de ces eaux en toute sécurité**, à l'échelle mondiale.

www.pseau.org/fr/agenda-2030

Quelles actions mener au Sud ?

- Réaliser des équipements d'accès à l'eau potable et à l'assainissement
- Renforcer les capacités des acteurs locaux en charge des SP eau et assainissement (gouvernance)
- Sensibiliser, éduquer, communiquer (société civile)



programme Solidarité Eau

Quelles actions mener au Sud ?

- Mettre l'accent sur les actions d'accompagnement pour assurer la pérennité des ouvrages
- Prendre en compte les politiques sectorielles et accompagner l'évolution du rôle des collectivités locales



programme Solidarité Eau

Combien coûte l'accès à l'eau et à l'assainissement ?

- Eau potable :
 - **15 000 €** : forage équipé d'une pompe manuelle + actions d'accompagnement, desserte de 400 habitants au Sahel
 - **120 000 €** : adduction d'eau en milieu rural (pompage stockage, desserte par bornes-fontaines + formations) pour 4 000 habitants en Afrique sub-saharienne
- Assainissement :
 - **2 000 €** : assainissement d'un point d'eau en milieu rural
 - **200 €** : latrine familiale au Sénégal

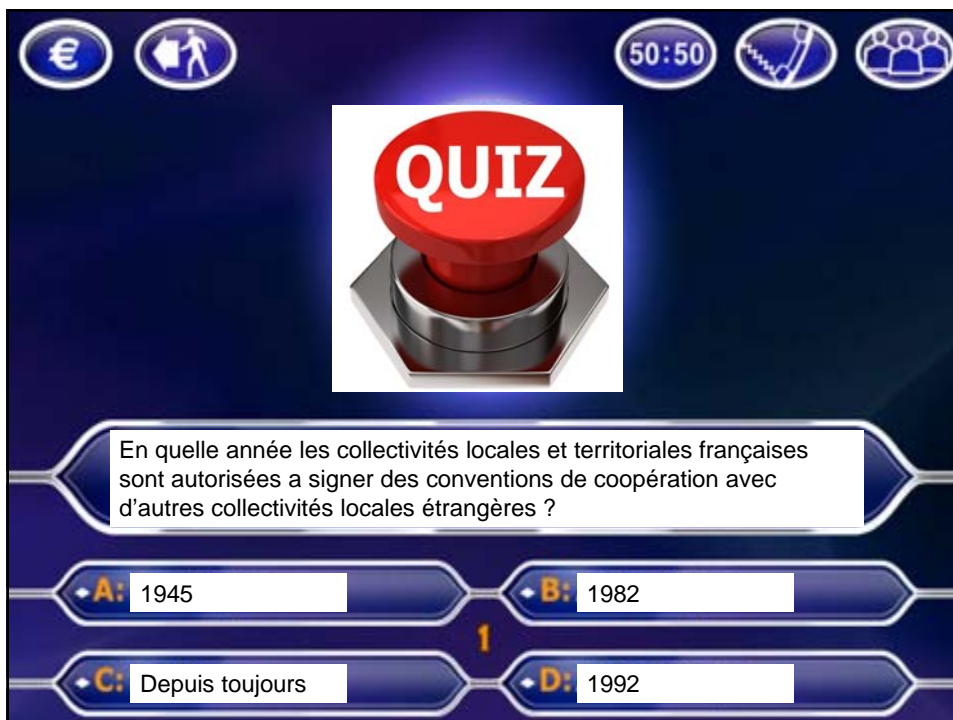
programme Solidarité Eau

Avec qui mener des actions ?

- Les collectivités territoriales (possible mutualisation)
- Les syndicats des eaux et/ou d'assainissement
- Les Agences de l'eau
- Les ONG
- Les OSIM (diaspora)
- Les organismes de formation
- Les entreprises
- Les bureaux d'études

=> Monter des projets eau fait appel à un vaste champ de compétences disponibles en France et dans les pays d'intervention

programme Solidarité Eau



En quelle année les collectivités locales et territoriales françaises sont autorisées à signer des conventions de coopération avec d'autres collectivités locales étrangères ?

A: 1945 B: 1982
 C: Depuis toujours D: 1992

1

Coopération décentralisée, une histoire française

- En France, une composante spécifique de la coopération non gouvernementale (complémentarité avec coop bilatérale)
- Jumelage (après guerre) – échanges culturelles
- Coopération décentralisée – 90 – 2014
- Action extérieure des collectivités : diplomatie des villes, promotion éco, urgence, climat, environnement.
- Evolutions liées à l'approfondissement de la décentralisation et au processus de mondialisation

programme Solidarité Eau

Diverses instances de représentation

- Cités Unies France
 - Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (Afccre)
 - AMF, ADF, AMGVF, ARF...
- Commission nationale de la coopération décentralisée (CNCD) ; espace de dialogue Etat CL + CNCSI
- Réseaux
 - Association internationale des maires francophones (AIMF)
 - Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU)

programme Solidarité Eau

Quelques chiffres

- Une compétence générale facultative des CL
- 36 000 CL dont 5 000 coopèrent avec 10 000 CL
- environ 2,6% de l'Aide Publique au développement (APD) de la France.
- L'action internationale des collectivités représente **moins de 0,1%** de l'ensemble des dépenses des communes, départements, régions et intercommunalités français.
- Mais représente une part non négligeable de l'APD en don.

programme Solidarité Eau

Les atouts de la coopération décentralisée

- Proximité et souplesse
- Des partenariats dans la durée
- Mobilise les acteurs des territoires (services techniques, délégués, monde associatif migrants, socio-pro, écoles...)
- Coopération institutionnelle et technique directe entre acteurs locaux de même nature et ayant les « mêmes » compétences
- En phase avec les enjeux liés à la décentralisation : nouveau rôle des collectivités locales du Sud dans l'organisation et la gestion des services publics locaux (Intercommunalité)
- Permet de créer un débat sur la protection de la ressource en eau et sa gestion (tarification sociale, DSP etc.)
- Affirme la solidarité entre usagers du Nord et du Sud,
- Effet de levier sur la mobilisation d'autres financements

programme Solidarité Eau

La Loi Oudin-Santini , une démarche solidaire

➤ Article 1^{er} (code général des Coll territoriales)

Les **communes, les établissements publics de coopération intercommunale et les syndicats mixtes chargés des services publics de distribution d'eau potable et d'assainissement** peuvent, dans la limite de 1% des ressources qui sont affectées aux budgets de ces services, mener des actions de coopération avec les collectivités territoriales étrangères et leurs groupements, dans le cadre des conventions prévues à l'article L. 1115-1, des actions d'aide d'urgence au bénéfice de ces collectivités et groupements, ainsi que des actions de solidarité internationale dans les domaines de l'eau et de l'assainissement.

programme Solidarité Eau

➤ Article 2

Dans le respect des engagements internationaux de la France et dans le cadre de conventions soumises à l'avis du comité de bassin, **l'agence** peut mener des actions de coopération internationale dans les domaines de l'eau et de l'assainissement, dans la limite de 1 % de ses ressources, le cas échéant et suivant les règles statutaires en vigueur pour chaque catégorie de personnels, avec le concours de ses agents.

programme Solidarité Eau

Ce que permet la loi

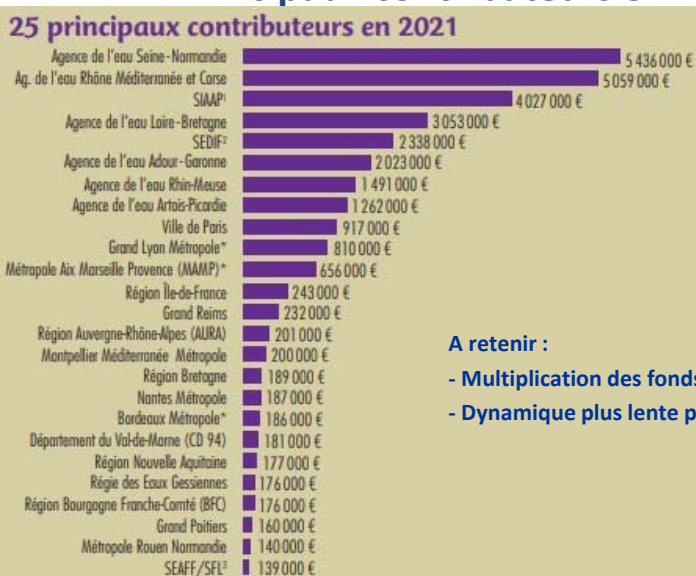
- Pour les collectivités locales : mobiliser, outre leur budget général, des moyens sur leur budget annexe « eau et assainissement » (relation entre consommation et solidarité).
 - Pour les syndicats intercommunaux et les agences de l'eau : légaliser des pratiques déjà anciennes
- **Et donc un accroissement des moyens décentralisés mobilisables pour des actions locales dans les PED**
- **Un effet d'encouragement pour de nouvelles collectivités**

programme Solidarité Eau

Une vraie réussite !



Principaux contributeurs en 2021



A retenir :

- Multiplication des fonds eaux de métropoles
- Dynamique plus lente pour EPCI

Une mobilisation financière abordable

Nom de la collectivité	Population	Montant de l'engagement	%	Date de mise en place
Sénéo	610 000 usagers	50 000 €/ an	0,08€/usager	2016
Syndicat des eaux d'île de France	4,4 millions d'usagers	2,3 millions par an de fond de dotation pour ong spécialisée	0,52€/usager	+ 15 ans
Métropole de Lyon	1,4 million d'habitants	750 000 €/ an - 340k€ en coopération décentralisée directe - 350 k€ fonds de dotation aux associations - 60 k€ ressource humaine	0,53€/usager	+ 15 ans
Métropole de Nantes	656 000 habitants	300 000 €/ an de dotations du fonds de dotations pour soutenir les actions de coopération décentralisée de la métropole et des villes qui la composent	0,5% budget eau 0,5% assainissement 0,45€/usager	2006
Communauté d'agglomération du pays de saint Omer	100 000 habitants	100 000€ de dotations (1€ par habitants)	1 €/usager	
Plaines communes Gd Paris	435 000 habitants	45 000 € de dotation et RH. Pas de budget eau en propre (SEDIF), mais budget Assainissement	1% 0,10€/usager	
Métropole Aix Marseille Métropole	1,9 millions d'habitants	656 000 Fonds de dotations (2021)	0,6% 0,34€/usager	5 ans
Métropole de Grenoble	445 000 habitants	200 000€	0,5% 0,44€/usager	En préparation
Métropole européenne de Strasbourg	500 000 habitants			En préparation

programme Solidarité Eau

L'effet multiplicateur « Oudin Santini »

Près de 200 CT impliquées, Des montants importants mobilisés / effet levier

Encourage et accélère des montages multi-acteurs aux expertises complémentaires.

Recours élargies à l'expertise locale (enjeux d'identification continue)

Exemple de plans de financement

Partenariat Gaoua – Fontenay le Comte (2010 – 2011)

Projet de 2 ans pour la réalisation et organisation de la gestion de 12 forages

Partenaires	Montants
Ville de Fontenay-le-Comte	17 000
Association de Jumelage Fontenay-Gaoua	11 400
Région Pays de la Loire (fonds de soutien)	30 000
Agence Loire Bretagne	23 000
Fondation Véolia	23 000
Lions club	12 000
Ville de Gaoua	30 000
GiZ (Coop technique allemande)	30 000
Total	154 400

Collectivités en consortium ex Zorg'Eau1 680k€ Zorg'eau2 800k€

programme Solidarité Eau

Des collectivités soutenues par l'Etat

- Incitations par appui conseil : MEAE DAECT
- Par des outils financiers complémentaires :
 - appels à projets du MEAE (annuel ou pluriannuel)
 - FICOL de l'AFD
- Des crédits publics d'Etat à la hausse (LPDSIM)
- Appui prioritaire des agences de l'eau (programme 2019-2024). Taux d'aide bonifié.

programme Solidarité Eau

Caractérisation des actions financées*

- Principaux pays d'intervention: **Burkina Faso**, **Madagascar** et le **Sénégal**
- Une majorité des actions interviennent en **milieu rural (70%)**.
- **95%** des projets concernent l'**eau potable** et **50%** l'**assainissement**
(5% concernent seulement l'assainissement)
- **4,6 M de bénéficiaires eau potable** sur 9 ans
- **400 000 bénéficiaires assainissement domestique** sur 9 ans.

* Données issues d'une étude sur un échantillon de 54 projets cofinancés via le 1% sur la période 2006-2014

programme Solidarité Eau

Des partenariats emblématiques

Evry agglo – Kayes (Mali)

http://www.pseau.org/outils/lettre/article.php?lett_article_lettre_id=1207&page_originale=1

Zorg'eau - Coopération tripartite Couéron, Verrières le Buisson, Bousbecque avec la commune de Zorgho (Burkina)

http://www.pseau.org/outils/lettre/article.php?lett_article_lettre_id=1409&page_originale=1

Coopération Département du Val de Marne- Zinder (Niger) – pour l'assainissement

http://www.pseau.org/outils/lettre/article.php?lett_article_lettre_id=1274&page_originale=1

5 années de Coopération Paris – Jéricho (Palestine)

http://www.pseau.org/outils/lettre/article.php?lett_article_lettre_id=1396&page_originale=1

Coopération Orléans – Parakou (Bénin)

http://www.pseau.org/outils/lettre/article.php?lett_article_lettre_id=1394&page_originale=1

Métropole de Lyon – Haute Matsiatra

https://www.pseau.org/outils/lettre/article.php?lett_article_lettre_id=1561&page_originale=1

Rennes – Beitunia –Palestine

https://www.pseau.org/outils/lettre/article.php?lett_article_lettre_id=1541&page_originale=1

programme Solidarité Eau

Comment s'engager au niveau local

Définir une stratégie d'intervention : 3 modalités.

- Soit la collectivité s'engage dans une coopération « de territoire à territoire » avec une collectivité du Sud en direct et /ou partenariat avec des ONG ou autres intervenants (et autres collectivités).
- Soit la collectivité/syndicat apporte un soutien financier : aux acteurs de solidarité internationale présents sur son territoire et/ou au-delà.
- Participation technique et/ou financière ponctuelle à une opération portée par un acteur tiers. Souvent phase d'amorçage pour une coopération formalisée. (dont projet Urgence)

Ces formules peuvent se combiner (ex bordeaux métropole) et évoluer dans le temps.

Comment s'engager au niveau local

- Définir des contenus d'actions (critères de sélection, thématiques) en cohérence avec les besoins exprimés et les compétences mobilisables en interne, identifiables sur le territoire, voire au-delà.
- Définir des modalités de pilotage et de suivi, se fixer des indicateurs d'impacts
- S'appuyer sur des dispositifs d'appui et nombreux opérateurs
- Modalités de communication – Redevabilité + valorisation

Opportunités et contraintes

Un potentiel de mobilisation encore important :

- Réel ? mais pression budgétaire sur les agences de l'eau ?
- Adhésion des citoyens usagers : efficacité, coûts réduits, visibilité

Des freins interne :

- Pression sur les finances locales + réforme territoriale (Loi Notre 7/8/2015)
- Capacités à absorber les crédits ?
- Calendrier politique – fin de mandat
- Renforcement des critères d'éligibilité – écarter petites actions ?

Risques / faiblesses

- Contraintes sécuritaires aggravés (Sahel) sur les zones prioritaires de l'APD nécessitent de revoir les méthodes d'actions. Continuum urgence développement.

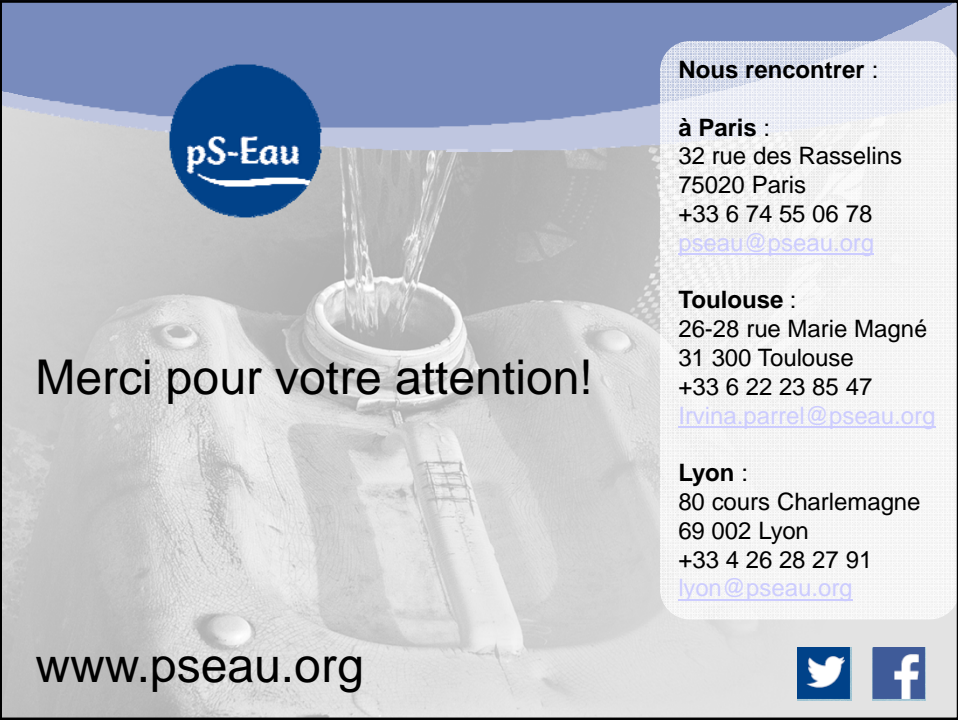

programme Solidarité Eau

Enjeux

- Augmenter aide et veiller à son efficacité
- Plus d'impacts mesurables
- Volonté de passage à l'échelle.

- Prendre en compte de nouvelles thématiques.
- Protection et suivi de la ressource (forte pression)
- Optimisation énergétique : changement climatique
- Réduction inégalité homme/femme.

programme Solidarité Eau



Merci pour votre attention!

www.pseau.org

Nous rencontrer :

à Paris :
32 rue des Rasselins
75020 Paris
+33 6 74 55 06 78
pseau@pseau.org

Toulouse :
26-28 rue Marie Magné
31 300 Toulouse
+33 6 22 23 85 47
irvina.parrel@pseau.org

Lyon :
80 cours Charlemagne
69 002 Lyon
+33 4 26 28 27 91
lyon@pseau.org

